

## Révision de la Charte du PNR

### Synthèse des ateliers du 5-6 mai 2022

#### Maison du Parc Livradois-Forez – Saint-Gervais-sous-Meymont

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS DES ATELIERS

---

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du territoire, **12 ateliers thématiques** ont réuni plus de **220 participants**, composés essentiellement de techniciens de structures socio-professionnelles, de partenaires institutionnels, d'associations et des agents du Syndicat Mixte du PNR.

Ces 12 ateliers se sont déroulés sur deux jours et ont abordés les sujets suivants : Energie, mobilités, ressource en eau et milieux associés, biodiversité, tourisme, urbanisme et habitat, attractivité et activités économiques, éducation, culture, agriculture, sylviculture, patrimoine paysager, architectural et culturel.

L'objectif de ces ateliers était de contribuer à la réalisation du diagnostic en cours d'élaboration, par des apports ciblés, mais aussi de partager les différents points de vue sur les différentes problématiques. Lors de chacun des ateliers, les groupes de travail ont identifié :

- Les constats : les richesses, les fragilités, les tendances
- Les problématiques : les pressions/menaces, les opportunités à saisir

Le présent document transcrit de manière relativement « brute » les **principaux éléments de constats** renseignés en séance (supports de travail par sous-groupes), et résume les échanges réalisés à la fin de chaque atelier sur **les principales problématiques**.

## SYNTHESE ATELIER « EAU »

---

### Participants :

- Jean-Damien ROMEYER – CD43
- Antoine HOUZET – CD63
- Daniel DUMAS – Billom Communauté
- Edith ALLARD – CC Ambert Livradois Forez
- Daniel RIOS – Association des moulins
- Gilles LALUQUE – SIAEP La Faye
- Michel GONIN – SIAEP Rive gauche de la Dore
- Julie MAGET – SIAEP Rive gauche de la Dore
- Arnaud MULLIE – Chambre Agriculture 63
- Bérengère CALENTIER – Région AuRA
- Stéphane RODIER – SMPNRLF
- Dominique VERGNAUD – SMPNRLF
- Delphine GIRAULT - SMPNRLF
- Sylvain SAXER – SMPNRLF
- Sébastien BRET – SMPNRLF
- Sylvain RIGAUD – SMPNRLF
- Audrey BASTIDE – SMPNRLF

### Synthèse par sujets proposés :

#### La qualité des eaux :

- Les assecs sont de plus en plus récurrents et aggravent la dégradation de la qualité des cours d'eau
- Le bon état affiché dans l'état des lieux du SDAGE est surestimé : les cours d'eau en partie nord et ouest sont davantage dégradés, notamment par une activité humaine et agricole plus importante
- Un suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Dore plus fin est mis en place. L'Agence de l'eau Loire Bretagne ne prend pas en compte certains critères : l'enrésinement, les perturbateurs endocriniens, les microplastiques ...
- L'enrésinement, l'agriculture et l'assainissement constituent les principales pressions sur la qualité des cours d'eau. L'artificialisation du bassin versant risque également d'entraîner une dégradation de la ressource mais aussi des sols.

#### La gestion quantitative de la ressource :

- Le changement climatique induit une modification de la pluviométrie et de la répartition des précipitations, et des canicules/sécheresses de plus en plus fréquentes
- La tension sur l'eau est de plus en plus forte en périodes caniculaires ; des pics de consommation d'eau sont observés
- Il y a une contradiction entre une ressource qui baisse et des usages qui augmentent
- La répartition des captages AEP est disparate sur le territoire ; leur forte densité dans certains secteurs peut entraîner une pression sur la masse d'eau prélevée
- Les fuites sur les réseaux d'eau potable sont importantes et une partie de l'eau potable est utilisée pour l'agriculture
- Entre régie communale et SIAEP : quelle est la meilleure gestion ?
- L'eau potable est aujourd'hui gaspillée pour des usages qui ne nécessitent pas cette qualité ; la récupération de l'eau de pluie est à développer pour certains usages
- La sensibilisation à l'économie de la ressource en eau est importante

- L'amélioration des connaissances sur l'état quantitatif des masses d'eau souterraines est nécessaire pour mettre en œuvre un plan d'action permettant de limiter l'impact du changement climatique
- Il est nécessaire d'adapter les besoins à la ressource disponible ; les solutions « courts-termistes » (bassines) ne correspondent à une situation valable aujourd'hui mais pas à celle de demain
- Il est nécessaire de maintenir voire d'augmenter la capacité de rétention des bassins versants

## **Les milieux humides et aquatiques :**

- Conscience de la richesse des zones humides et de leur préservation – il existe un lien entre l'alimentation en eau potable et l'état des milieux
- La déprise agricole entraîne la reforestation des zones humides
- Le porter à connaissance des zones humides est à renforcer pour pouvoir les préserver
- La restauration et la reconquête des zones humides seraient nécessaires

## **L'assainissement des eaux usées :**

- De nombreux réseaux d'assainissement collectif sont encore unitaires et souvent dégradés
- L'assainissement non collectif est très souvent non conforme et la mise aux normes est difficile à mettre en place pour certains foyers en situation de précarité
- Des problèmes d'eaux claires parasites et météoritiques sont observés dans les stations d'épuration, mais certains rejets directement dans le milieu naturel sont observés
- Le traitement des eaux usées est sélectif et ne prend pas en compte les substances médicamenteuses par exemple

## **Problématiques identifiées :**

- Une inadéquation des ressources disponibles avec les besoins :
  - Des conflits d'usage en lien avec la diminution de la ressource --> conflits interterritoriaux à venir
  - Nécessité de mieux connaître la capacité de la ressource utilisable en intégrant les effets du changement climatique (analyse HMUC)
  - Nécessité d'adapter les filières agricoles à un contexte de réduction de la disponibilité de la ressource en eau --> question des retenues
- Des pressions qualitatives et quantitatives sur les masses d'eau :
  - Dégradation qualité : pollutions domestiques (assainissement) et agricoles, enrésinement
  - Aggravation liée aux déficits quantitatifs (assecs + fréquents)
  - Besoins/prélèvements en augmentation
- Insuffisance de l'intérêt porté aux zones humides malgré leurs rôles majeurs dans la rétention des eaux et leur épuration

## SYNTHESE ATELIER « EDUCATION »

---

### Participants :

- Sophie VALLEX – CD63
- Thomas LAUZE – CD43
- Emilie BARAT-DUVAL – REEA
- Pierre GAYVALLET – CC TDM
- Raphaëlle PLANAS – CC TDM
- Audrey JEAN – SMPNRLF
- Mathieu MISSONNIER – SMPNRLF

### Synthèse par sujets proposés :

#### Les acteurs de l'éducation :

- Différentes typologies d'acteurs : les réseaux, les collectivités et l'éducation nationale
- Le nombre important d'acteurs peut nuire à la visibilité de l'offre
- Il faudrait plus de liens entre les acteurs, mais il y a une bonne entente globalement

#### La sensibilisation/formation à destination des collectivités

- Les élus n'ont pas le temps de participer à des journées de sensibilisation
- Quels seraient les besoins et les modes de faire ?

#### L'éducation à destination des habitants

- L'offre à destination du grand public est plutôt limitée, mais la demande est faible
- L'offre est plutôt fournie par les CC (déchets, balade patrimoine ...)
- Les ambassadeurs nature ne jouent pas vraiment leur rôle d'ambassadeur
- Le sentiment d'appartenance au parc est à renforcer car très faible
- Besoin d'éduquer à la citoyenneté (éduquer aux changements de comportements, de modèles ...)

#### La communication sur l'offre éducative

- Les offres éducatives connaissent des difficultés de transmission
- Une lettre d'information a été mise en place par le SMPNRLF
- La communication à destination du grand public n'est pas adaptée (réseaux sociaux)

#### La complémentarité des offres éducatives sur le territoire

- Une forte demande pour le temps scolaire, mais peu de demande pour les autres publics
- Il y a un besoin de coordination des différentes offres pour améliorer leur visibilité, car aucune vision exhaustive n'est possible
- L'offre éducative du jeune public est essentiellement tournée vers la biodiversité ; aujourd'hui, elle s'oriente plus vers la culture et l'art
- Les liens entre culture et éducation sont assez peu développés

### Problématiques identifiées :

- Une bonne dynamique des réseaux d'éducation pour le jeune public, mais un besoin de coordonner les offres qui peuvent manquer de lisibilité
- Une offre éducative essentiellement ciblée sur le jeune public et plutôt limitée à destination du grand public et des élus : un besoin d'élargir les cibles ?
- Un constat d'un faible sentiment d'appartenance des habitants au territoire Parc (Esprit Parc)
- Une communication inadaptée aux nouveaux outils (réseaux sociaux) --> peu d'accroche avec le grand public

## SYNTHESE ATELIER « BIODIVERSITE »

---

### Participants :

- Elodie LEGAND - Région AuRA
- Marie-José BRETON - CD63
- Sabine BOURSANGE – LPO
- Martin MONTAUBAN - LPO Ambert
- Dominique DAURIAT - Expert
- Fabien GEILER – A pas de lynx
- Lilian GIRARD – Chauve-Souris Auvergne
- Serge CHALEIL - Expert
- Fred MARTEIL – Loire Forez Agglomération
- Corentin LEURENT CD43
- Etienne GRES – EPAGE Loire Lignon
- Franck VITAL – Fédération Chasse 42
- Eric DUBOURGNOUX – SMPNRLF
- Dominique VERGNAUD – SMPNRLF
- Nadine NOGARET – SMPNRLF
- Delphine GIRAULT – SMPNRLF
- Sylvain SAXER – SMPNRLF
- Guillaume MOIRON - SMPNRLF
- Peter DURAN – SMPNRLF
- Manon LAMBERT - SMPNRLF
- Audrey BASTIDE - SMPNRLF

### Synthèse par sujets proposés :

#### La biodiversité des espaces agricoles :

- L'intensification des pratiques agricoles est observée :
  - Augmentation des chargements (Hautes-Chaumes) → impact sur les tourbières (abreuvement)
  - Développement de l'ensilage, enrubannage (plaine d'Ambert), fauches précoces, accélération des récoltes → impact sur la composition des prairies (faune/flore)
  - De manière globale, en dehors des sites emblématiques : retournement des prairies, développement des prairies temporaires, réduction du bocage et des arbres isolés, impacts de la multiplication des bassins (intensification des pratiques), déchets agricoles (plastiques, filets, pneus ...) ...
- Il est nécessaire de travailler sur la valorisation et la qualité des produits (cahier des charges, AOP, labels ...)
- Des outils et dispositifs existants, mais insuffisants

#### La biodiversité des milieux boisés :

- Développement des coupes à blanc et augmentation des surfaces concernées → problèmes paysagers, érosion des sols, impact sur la biodiversité, risque d'atteinte à la trame des forêts anciennes,
- Une pression économique poussant à la replantation de résineux (par des « gros » propriétaires), qui risque de s'intensifier dans les prochaines années.
- Développement de peuplements monospécifiques et d'arbres du même âge
- Des problématiques liées aux périodes d'entretien et aux rythmes des travaux : les déclarations en mairie ne sont pas toujours faites, l'état des lieux préalable n'est pas réalisé, dérangement de la faune (éclairage nocturne pour débardage par exemple)

- Un manque de sensibilisation des propriétaires et des exploitants forestiers à propos des modes de gestion, des mélanges d'essences ...
- Nécessité d'identifier les zones à enjeux dans les espaces boisés (zones humides, forêts anciennes ...) pour les préserver
- Des outils existants à développer (Sylv'Acctes, trame de vieux bois), mais des outils incitatifs insuffisants
- Des opportunités : essai de conversion des coupes à blanc, utilisation d'espèces locales (crainte vis-à-vis des essais de replantation avec des essences exogènes), capacité de résilience des espèces locales, mise en place d'un plan Marshall forestier

## **La préservation et la gestion des sites naturels patrimoniaux :**

- Les surfaces d'espaces naturels en protection forte sont faibles sur le territoire, mais attention aux outils de protection sans moyen de gestion
- Il n'y a pas d'attente locale vis-à-vis de la mise en place de nouvelles protections, mais des projets en cours (APHN sur vallées de Chorsin et de la Morte)
- Il n'y a pas de sites naturels remarquables orphelins, mais toutefois des lacunes de préservation sur les tourbières du Livradois
- Quelle valorisation de la résilience des écosystèmes remarquables ? Les forêts anciennes/matures sont plus résilientes vis-à-vis du changement climatique
- Quelle prise en compte du changement climatique dans la préservation des sites remarquables ?
- L'augmentation de la fréquentation des milieux naturels par l'homme induit des pressions supplémentaires

## **La circulation des véhicules à moteur :**

- Un développement des activités avec des véhicules motorisés est observé : comment contenir ces activités sur le territoire où ont lieu des manifestations importantes à l'échelle nationale ?

## **Les espèces exotiques envahissantes :**

- Les milieux anthropisés/perturbés sont plus impactés par les EEE : ailante, renouée, ambrosie, jussie, balsamine, érable negundo, robinier, raton laveur, écrevisse américaine, ragondin, perche soleil, pseudorasbora ...
- Le développement de ces espèces induit une perte de la biodiversité et fragilise les milieux et leur capacité de résilience
- Mettre en avant les enjeux de santé publique associés à ces espèces pour pouvoir les traiter

## **Problématiques identifiées :**

- Intensification/modification des pratiques agricoles :
  - Retournement des prairies, développement des prairies temporaires, augmentation des chargements, ensilage ...
  - Manque une valorisation des productions
- Difficulté de conciliation entre l'exploitation forestière et la biodiversité :
  - Mode de gestion peu favorable à la biodiversité (coupe rase)
  - Renouvellement de la forêt : plantations monospécifiques
- Utilité de la protection réglementaire des espaces naturels sur le territoire ? → Miser plutôt sur la qualité de la gestion
- Développement des loisirs motorisés et augmentation de la fréquentation « loisirs » → impacts sur la biodiversité
- Développement des espèces exotiques envahissantes

## SYNTHESE ATELIER « ENERGIE »

---

### Participants :

- Mickaël PAUT – Région AuRA
- Cyril BESSEYRE – ATMO AuRA
- Laurent BOITHIAS – CC TDM
- Brigitte BOITEUX SCIC Toi&Toits
- Henri DEBEURET – SCIC Toi&Toits
- Salma LOUDIYI – Vetagro Sup
- Orane BOUCHER – CC Entre Dore et Allier
- Juliette NICAUD – CD43
- Audrey JOHANY – CC ALF
- Sébastien CONTAMINE – ADHUME
- Chloé HABERT – CC Rive du Haut-Allier
- Nicolas TREMBLAY – CC ALF
- Gilbert VASSELON – Syndicat Energie Loire
- Bernard LORTON – SMPNRLF
- Dominique VERGNAUD – SMPNRLF
- Emilie JAILLET – SMPNRLF
- Sébastien BRET – SMPNRLF
- Claire MALLET – SMPNRLF

### Synthèse par sujets proposés :

#### Les consommations énergétiques dans le résidentiel :

- La rénovation énergétique est bien connue aujourd'hui ; les dispositifs d'appui sont relativement bien connus par les propriétaires, mais les locataires du parc privé sont oubliés (renforcement de la précarité énergétique)
- Des dispositifs existent pour changer les systèmes de chauffage
- Les changements en cours vis-à-vis des performances énergétiques des biens loués pourront améliorer la qualité du parc
- Les logements sont plus anciens dans la partie du Haut-Livradois et méritent une attention particulière
- Il serait intéressant de développer les réseaux de chaleur biomasse plutôt que du chauffage individuel, mais cela nécessite une certaine densité

#### Les consommations énergétiques liées au transport :

- Le nombre de bornes de recharge pour les véhicules électriques semble insuffisant sur le territoire ; un schéma directeur devrait être fait
- Le bio GNV ne semble pas déployé sur le territoire ; il pourrait servir au transport de fret (grumier ...)
- Une ligne ferroviaire existe mais n'est plus fonctionnelle ; elle mériterait d'être remise en service
- Une grosse entreprise (Sanofi) propose des transports en commun pour ses employés : quelle possibilité d'ouvrir ces transports au grand public ?
- Quelle offre de déplacement pour les territoires plus éloignés des services ? Le déploiement du numérique devrait permettre de limiter les déplacements. Les pouvoirs publics pourraient prendre le relais sur certains sujets (épiceries, bars ...)

## **Les potentiels de production d'ENR :**

- Le territoire présente de nombreuses ressources : ressource en bois, ressource en eau pour l'hydroélectricité, potentiel solaire ...
- Le taux de couverture des consommations énergétiques par des ENR est plutôt faible
- Les dispositifs de production d'ENR posent des difficultés d'acceptation sociétale et des conflits d'usage par rapport à l'utilisation du bois
- Le contexte législatif rend difficile l'évolution des ENR
- Les habitants acceptent difficilement les installations d'ENR de grande taille
- Quel sera le potentiel de valorisation du bois au regard de l'évolution sous l'effet du changement climatique ?
- Quels seront les besoins en bois dans l'avenir alors qu'un décalage vers l'électricité est observé ?
- La relocalisation de la production et le développement des installations pour l'autoconsommation permettraient une meilleure acceptation sociale
- Le potentiel solaire est à mieux valoriser
- Un mix énergétique est à développer en adaptant selon les potentiels des territoires

## **La filière bois-énergie :**

- Le constat est fait qu'il y a finalement peu de réseau de chaleur sur le territoire ; il est nécessaire de développer des réseaux performants en remplacement des énergies fossiles et des systèmes bois peu performants. Les collectivités les plus importantes doivent accueillir un réseau de chaleur (nécessite une forte densité thermique du réseau)
- Le bois énergie provient soit des coupes de feuillus, soit des déchets de scieries. Mais personne ne replante pour faire du bois énergie
- La ressource en bois n'est pas exploitée sur le territoire (exportation) ; il faudrait que ce qui est produit localement soit consommé localement
- Le bois bûche n'est pas forcément vertueux en termes de qualité de l'air/santé population
- Le bois-énergie est une opportunité pour réduire les émissions de GES, mais nécessite d'avoir une stratégie de replantation du bois privilégiant la diversité des essences (on replante comme il y a 40 ans et on reproduit les mêmes erreurs)
- Difficulté de concilier les besoins pour le bois-énergie, la biodiversité forestière et la fonction de puits carbone de la forêt
- Il est nécessaire d'encourager les collectivités à acquérir des forêts pour une meilleure gestion de la ressource et de mieux soutenir les petits exploitants
- Nécessité de réaliser un schéma directeur sur le territoire pour identifier les priorités d'intervention

## **La filière solaire :**

- Une faible production solaire par rapport au potentiel de toitures sur le territoire et notamment de toitures industrielles (avec faibles enjeux paysagers et architecturaux)
- Manque d'information pour les particuliers et désinformation
- Peu d'installateurs locaux sur le territoire
- L'ABF est un frein à la réalisation des installations
- Des prix élevés et difficiles d'accès pour le solaire thermique
- Le contexte législatif est difficile et contradictoire : il n'est pas possible de demander une taxe de rachat si bénéfique de subventions publiques
- La planification énergétique nécessite un temps long, incompatible avec les délais de retours sur investissement pour les entreprises



- L'insertion paysagère de certains bâtiments construits pour du PV pose la question du paysage énergétique
- Le stockage de l'énergie est à améliorer
- Le partage de productions locales et l'autoconsommation sont à développer
- Réfléchir sur le mix énergétique et la place du solaire thermique

## L'éolien :

- Sujet inflammable sur le territoire : 2-3 secteurs du territoire étaient identifiés comme favorables dans le schéma éolien réalisé en 2008
- De nombreux opérateurs se manifestent, mais des projets localisés en dehors des secteurs favorables identifiés dans la charte
- A l'échelle nationale, une volonté de développer l'éolien, mais faible soutien à l'échelle régionale
- Comment encourager les demandes citoyennes en termes d'éolien versus les projets d'opérateurs (modèle SCIC ?) ? pour pouvoir relocaliser les retombées économiques
- Se coordonner avec les opérateurs qui ont les compétences dédiées pour les projets soient au bénéfice des territoires (question de gouvernance)
- Raisonner la cohérence des implantations pour assurer leur insertion dans le paysage et tenir compte des controverses sur la santé, les corridors aériens, la consommation de béton, le recyclage des éoliennes ...

## **Problématiques identifiées :**

- Production nécessaire d'énergies renouvelables
  - Mix énergétique et décentralisation des équipements de production
  - Potentiel solaire intéressant mais encore peu valorisé
  - Compatibilité avec les ressources (bois, sol, air) et les patrimoines
- Place de l'éolien sur le territoire ?
  - Secteurs favorables et hors zones de contraintes/sensibilités ?
  - Projets acceptables par la population ?
  - Réappropriation locale/retombées locales des projets ?
- Les limites de la filière bois énergie
  - Ressource peu valorisée localement ?
  - Nécessité d'une densité thermique élevée pour développer les réseaux de chaleur
  - Des impacts sur la ressource forestière (biodiversité, carbone ...)
- Transport ferroviaire sur la ligne du Livradois-Forez
  - Une alternative à l'autosolisme malgré la faible densité de constructions à proximité ?
  - Une volonté politique de maintenir la ligne mais des coûts de remise aux normes élevés

## SYNTHESE ATELIER « AGRICULTURE »

---

### Participants :

- Nathalie BOUDOUL – VP PNR LF
- Sylvie COURNUT - AgroSup
- John LEYGNAC – AURA Agri Territoires
- Amélie VAUFREY – AURA Agri Territoires
- Christine LEGER-BOSCH – INRAE UMR
- Monique LEMEE – LPO
- Eric COURNUT – SMPNRLF
- Pierre CROUZOUOLON – ADDEAR42
- Stéphane DELAGE – Terre de Liens
- Jean JALLAT – Site remarquable du goût
- Marc MICHEL – Département 42
- Alain GUERINGER – INRAE
- Romain EYCHENNE – Auvergne Estives
- Myriam MANRY – CD 63
- M-L LABOURE CC Ambert Livradois Forez
- Nicolas COUDEAY – CA 63
- Florence CABANEL – Bio 63
- Michel BAROU – Paysan à Chalmazel
- Charline BUVAT – SAFER
- Mariette GRAI – SAFER
- Aurélien VORGER – AOP Fourme d’Ambert et Bleu d’Auvergne
- Elodie PERRET – SMPNRLF
- Maxime TONDU – Maraîcher conservateur

### Synthèse par sujets proposés :

#### Les espaces agricoles :

- Des parcelles éloignées du siège d’exploitation : une menace sur ces surfaces qui peuvent facilement être laissée à l’abandon
- L’augmentation des vaches allaitantes au détriment des vaches laitières
- Des prairies qui souffrent de la sécheresse notamment les estives : vers un risque d’avoir des estives utilisées par les exploitations hors département
- De nombreuses prairies non fauchées : une opportunité
- Une urbanisation importante des terres agricoles, notamment en raison de l’absence de pression foncière sur le territoire (coût du terrain bas, développement du modèle pavillon + jardin, une difficulté pour les communes rurales de refuser l’installation d’un nouveau ménage). La réglementation de développement urbain se durcit en faveur de la préservation des espaces agricoles : vers un arrêt de consommation de terres agricoles
- La tendance au morcellement parcellaire : un travail à mener sur l’échange pour faciliter le remembrement : des difficultés liées à la notion de propriété, d’attache familiale et de culture
- La réglementation des boisements : outil de reconquête agricole
- Une tendance à perdre du potentiel agricole au profit des loisirs (développement des loisirs motorisés, des espaces de campings, etc.)

## **Les pratiques agricoles et l'adaptation au changement climatique :**

- Des pressions et menaces à anticiper concernant l'adaptation au changement climatique notamment concernant la sécheresse et la gestion de l'eau. Des pratiques agricoles à faire évoluer pour favoriser le maintien de l'eau dans les sols : le besoin d'accompagnement des exploitants, formation / sensibilisation sur des pratiques permettant de retenir l'eau comme le paillage, la permaculture, etc.
- La baisse des prairies permanentes
- L'avancée du maïs sur le territoire
- Favoriser et encourager la diversification agricole en évitant des exploitants « monoproduction » qui risquent d'être fragilisés à l'avenir par les effets du changement climatique et qui ne participe pas à tendre vers un territoire plus résilient.
- Le besoin de préserver une certaine autonomie de l'agriculteur par rapport à ses contrats.
- L'enjeu du maintien des MAEC
- Une tendance à la perte des haies sur le territoire notamment en plaine : Le besoin de préserver, de maintenir et entretenir les haies
- L'enjeu du développement de la production locale et du « consommer local » par l'accompagnement dans la commercialisation, notamment avec des actions politiques (cantines scolaires fournies en produits locaux, etc.)

## **Le tissu d'exploitation et l'emploi agricole :**

- Le territoire bénéficie d'une dynamique d'installation comparé à d'autres territoires, avec des exploitations qui se sont structurées et ont réalisés des investissements.
- Des difficultés d'accéder au foncier pour des personnes venant de l'extérieur du territoire
- Un vieillissement des exploitants et des transmissions à anticiper qui ne se font plus forcément dans le cadre familial : un métier aux conditions difficiles qui n'est pas forcément bien rémunéré (difficulté de financer la retraite notamment). De plus, des difficultés à vendre l'exploitation du fait de la proximité de la maison d'habitation, parfois des réticences du vendeur à vendre sur un modèle complètement différent, ...
- Le besoin de travailler l'image et l'attractivité du métier agricole pour encourager la formation, pour valoriser les outils collectifs et la mutualisation, etc.
- Des difficultés pour trouver de l'emploi salarial, difficulté à trouver des personnes formées : un frein au développement des entreprises et de certaines filières
- Des opportunités à trouver dans le développement de l'emploi salarial plutôt que l'aide familial dans les exploitations surchargées de travail, et favoriser la mobilité pour le salarié (mutualisation par exemple). Le partage de salariés (groupement d'employeurs) est difficile pour des raisons financières, de formation et d'encadrement, du fait des spécificités des productions, des gestions des astreintes, des contraintes du fait du salariat, etc. De plus, les candidats sont difficiles à trouver.
- Une opportunité à trouver dans le développement des systèmes « SCOP » qui peut aussi permettre une meilleure transmission de l'exploitation
- L'enjeu de maintien des grandes exploitations agricoles sur le territoire qui participent à l'emploi salarial
- Favoriser la solidarité et les échanges (de travailleurs, équipements...) entre les agriculteurs
- La question de la place du conjoint dans l'exploitation qui peut parfois être difficile à trouver, notamment pour des équilibres financiers
- Des opportunités à trouver dans le regroupement d'employeurs via des accords filières / coopératives

- L'enjeu de maintien des outils de transformation locaux qui permet de maintenir les exploitations (abattoir, laiterie, ...)
- Des transmissions rendues compliquées par l'éclatement des propriétaires : un risque pour les exploitants d'être dessaisies et une opportunité pour des installations sur de plus petites surfaces
- La question du changement de destination des bâtiments agricoles : une opportunité pour éviter la perte d'un patrimoine agricole lorsqu'il n'y a plus d'exploitations et plus de possibilités (situation en cœur de bourg, beaucoup d'habitations alentours, etc.) mais une attention à porter pour ne pas rendre le phénomène systématique (permettre la ré-exploitation des bâtiments).
- L'implication des industries agro-alimentaires dans les demandes des terrains est-elle envisageable ?

### **La diversification et la chaîne alimentaire locale :**

- Une opportunité pour le territoire de devenir le bassin de consommation des agglomérations extérieures : quelle accessibilité de productions issues du territoire ?
- La fermeture de l'abattoir d'Ambert, une fragilisation de la filière viande
- L'enjeu du PAT de développer le bassin de consommation sur Clermont-Ferrand
- Un besoin de structurer la filière de proximité et de faire correspondre la production avec la demande
- Des freins à lever pour favoriser la diversification agricole : le développement et la mobilisation d'outils, les mentalités et la culture d'entreprise
- Une limite au développement du maraîchage : la PAC ne prend pas les surfaces de moins de 5 ha.
- Un besoin d'éducation population sur le bien manger et mieux cultiver
- Un besoin de structurer les réseaux de distribution / vente des produits locaux via des épiceries de village, des lieux de vente mis à disposition des producteurs, les marchés, ...
- L'opportunité du développement de l'agro-tourisme et de la valorisation du patrimoine culinaire du territoire.
- Un enjeu d'équipements et d'outils pour favoriser la transformation et la vente locale : des producteurs qui cherchent à « faire faire » et qui ne souhaitent / ne peuvent investir dans des équipements (manque de temps, investissements trop coûteux pour une rentabilité trop faible ? ...)

### **L'élevage et les filières viande / lait :**

- Le besoin de compenser la baisse de PAC par la captation de valeur ajoutée par une valorisation (circuits courts, restauration collective) notamment sur les broutards
- Une perte de l'élevage laitier : inquiétude pour l'avenir du territoire ? Des transmissions des élevages laitiers qui sont très compliquées. Des prix du lait qui sont très variables.

### **Problématiques identifiées :**

- La faible attractivité du métier agricole et des difficultés de transmissions
  - La difficulté à préserver les exploitants : occupation du conjoint, problèmes de rémunération des deux personnes en cas de pluriactivité du couple, éclatement des propriétés et propriétaires...
  - Un manque de salariés et difficultés à trouver : des conditions de travail pénibles pour un revenu peu valorisé, astreintes, ...

- La question de la gestion durable de l'eau
  - Certains secteurs du territoire fragilisés par un manque d'eau
  - Le besoin de réduire la consommation en eau et de faire évoluer les pratiques (réutilisation de la ressource, eau de pluie, eau de lavage, etc.)
- L'adaptation au changement climatique
  - Quelles évolutions à anticiper ?
  - Difficultés à prévoir la quantité de la ressource dans 20 ans
- L'organisation des filières de proximité
  - Le besoin de structuration de la filière
  - L'opportunité pour le territoire d'être le bassin producteur des agglomérations extérieures

## SYNTHESE ATELIER « SYLVICULTURE »

---

### Participants :

- Frédéric BLIN – ONF
- Guillaume DAVID – Communes forestières 63
- Marc LAFAYE – CNPF
- Virginie MONATTE – Gestionnaire privée
- Pierre LEPINAY – Expert forestier
- Floriane JEAN - CFBL
- Mickaël PAUT – Région AuRA
- Elise MONTET – CD 63
- Margaux PIERROT – Billom Communauté
- Laurent BOITHIAS – CC Ambert-Livradois-Forez
- Edith ALLARD – CC Ambert Livradois-Forez
- Maxime ESTRADE – Agglomération du Puy-en-Velay
- Baptiste COMTE – Agglomération du Puy-en-Velay
- Jean-Bernard MARSAT – INRAE (Conseil Scientifique du PNR)
- Benoît RENAUX – CBN du Massif Central
- Christophe GATHIER – CEN Auvergne – Recrue d’Essences
- Nathanaël LEFEBVRE - Nature Environnement Livradois-Forez
- Claudy COMBE – SM PNR
- Juliane COURT – SM PNR
- Sébastien BRET – SM PNR
- Jean-Claude CORBEL – SM PNR
- Etienne CLAIR – SM PNR

### Synthèse par sujets proposés :

#### Foncier forestier privé

- Le morcellement est un frein à la sylviculture « moderne », à la gestion forestière « fine » (irrégulière). Il ne permet pas la création d’une desserte « idéale », ni l’implication des propriétaires sur cette thématique de la desserte.
- La problématique est particulière pour les petites parcelles en bande car toute intervention ressemble à une « coupe à blanc » quelle que soit l’intention du propriétaire/gestionnaire au départ
- Le problème du morcellement est compensé par une forte capitalisation des bois sur pied et un prix des bois inférieur au marché afin de rendre les exploitations économiquement faisables. Certains acteurs locaux (bucheron et scieries) se sont organisés et disposent d’une connaissance fine du territoire et mettre en œuvre des « coupes à façon »
- Le morcellement peut être aussi avantageux pour le respect de la biodiversité. C’est une « mosaïque » qui sera moins impacté en cas de problème. Mais compte-tenu de la situation « atomisée » en Livradois-Forez, il semble nécessaire de réduire le morcellement (la mosaïque ne sera pas trop réduite !)
- Il faut inventer de nouvelles solutions car c’est une problématique ancienne qui se décline en deux logiques différentes : le rassemblement du foncier et le rassemblement des propriétaires
- L’aide du CD 63 sur l’acquisition foncière a un effet levier faible pour limiter le microfoncier. Le site « Laforêtbouge » n’est pas efficace sur le territoire du PNR. La restructuration foncière nécessite des moyens financiers importants et sur le long terme

- Le développement d'achat par des « groupements de citoyens » est une bonne chose. C'est une forme de réappropriation des locaux pour leur territoire. Mais cela doit être « cadré »
- Le marché du foncier mérite d'être « investi » avec la mise en place d'un accompagnement des vendeurs et des acquéreurs (via les notaires)
- Le foncier forestier public est, lui aussi, très morcelé avec beaucoup de surfaces sectionales, des Syndicats de Gestion Forestière dans de nombreux secteurs, des documents de gestion regroupés par commune (forêts communales et sectionales). La Loi facilite l'appropriation par les communes des biens vacants sans maître

## **Les Documents de Gestion Durable (DGD) :**

- Des situations et des visions très différentes : les DGD sont vus de manière différente par un « gros propriétaire » et un « petit propriétaire ». Les raisonnements sont aussi différents en fonction de l'histoire du peuplement. La situation est différente sur les plantations FFN et les sapinières
- Beaucoup de peuplements nécessitent une meilleure gestion => déployer le conseil
- Faire évoluer les modes de gestion de la forêt nécessitera un temps de travail très important
- Les RTG des coopératives ne sont pas adaptées à la situation locale du Livradois-Forez. Elles servent pourtant de garantie pour les coopératives. Des dérogations trop automatiques pour les coopératives leur permettent de s'affranchir des limites et des bonnes pratiques de gestion durable (notamment par rapport à PEFC). Cela entraîne une perte de crédit de cet outil et de la filière

## **Ressource forestière et prélèvement (volume sur pied, santé des forêts, prélèvement) :**

- Aucun problème d'écoulement des bois en ce moment (« tout bois trouve preneur ») mais c'est fluctuant d'une année à l'autre
- Les chiffres de prélèvement cachent des disparités et la réalité : aucune exploitation dans certains secteurs et exploitation intense dans d'autres secteurs
- Tension sur la récolte FFN (peuplements plantés dans les années 50 à 80) avec un pic de production limité par cette ressource qui s'amenuise.
- Prélèvement plus modérée sur les sapinières en raison d'une gestion plus ancienne. Mais la tension sur le bois est telle que la ressource « sapin » est aujourd'hui remobilisée
- Recul des plantations au profit de l'agriculture notamment grâce à la politique du CD63 visant à gagner de terres agricoles
- Les plantations FFN, sur des petites propriétés, n'ont pas été prévues pour être pérennisées et il y a de nombreux blocage pour les faire passer vers des peuplements avec des systèmes de gestion plus raisonnés : financier, valeur économique, maladie, tempête)
- De plus en plus de coupes rases et sur des surfaces de plus en plus importantes : dans certains cas dans le cadre d'une impasse sylvicole, dans d'autres cas, non justifiées. Elles ont de nombreux impacts négatifs : sur les parcelles forestières voisines (mise en lumière, déstabilisation des lisières, ...), sur l'environnement, sur le paysage, ... Les arrêtés d'autorisation de coupes (surface et/ou mode de calcul) ne sont pas adaptés au foncier local très morcelé, ce qui limite les contrôles.
- Mauvais respect des sols lors de l'installation d'une 2<sup>ème</sup> génération de résineux. La méthode des potets travaillés s'installe timidement (les propriétaires trouvent que cela ne fait pas propre).

- La santé des forêts du Livradois-Forez est plutôt meilleure que dans d'autres régions forestières. La résilience des forêts est un peu supérieure pour le moment. On constate néanmoins une aggravation de la situation sanitaire sur le secteur des Bois Noirs
- Trouver un équilibre entre une sylviculture dynamique destinée à rechercher une certaine résilience des sapinières et trop prélever, ce qui pourrait mettre à mal un micro-climat propice sa résilience
- Le caractère monospécifique des forêts (y compris celles composées d'essences locales) est une menace à la résilience au regard du dérèglement climatique. Le Plan de Relance et la replantation de douglas qu'il soutient risque d'aboutir aux mêmes problématiques que les plantations FFN. De manière générale, les aides publiques bénéficient souvent à la plantation, alors qu'elle n'est pas toujours nécessaire, ni la meilleure solution.
- Quelles prises de risques pour les propriétaires forestiers : plantation de douglas monospécifique ou écosystèmes forestiers fonctionnels ? Comment les accompagner propriétaires privés dans cette transition ?
- Comment changer le regard économique sur la forêt et sa gestion et valorisation notamment les services écosystémiques rendus par la forêt ? Est-ce que la valeur « carbone » peut-elle devenir plus intéressante que la valeur matériaux bois » (compensation carbone) ? Le dispositif SYLV'Acctes permet de mettre en évidence une voie de gestion intéressante pour la forêt
- Y a-t-il une culture forestière en Livradois-Forez ? Oui et non. Les reboisements FFN des années 50 ne reposent sur aucune culture forestière. Ce n'est pas le cas des anciennes sapinières transmises de génération en génération. Mais ce lien historique s'effiloche ces derniers temps. Les nouvelles générations sont moins liées à ce patrimoine.

## **Mobilisation de la ressource (desserte, exploitation, transport) :**

- Manque de personnels permettant une meilleure gestion :
  - Des bucherons manuels (conditions de travail trop dures et trop dangereuses)
  - Des ETF (compte-tenu du potentiel de bois à gérer et récolter) avec la problématique du renouvellement (suite au départ en retraite). Ce déficit d'ETF va entraîner un afflux d'entreprises « extérieures au territoire », qui risquent de moins bien prendre en compte le patrimoine local.
  - Des gestionnaires forestiers pour accompagner les propriétaires privés dans la gestion de leur forêt
- Manque de compétence technique dans l'exploitation pour une autre gestion (limiter le tassement, gestion de l'arbre, ...)
- Les scieries privilégient les chantiers faciles et le travail avec des techniques d'abatage très mécanisés => l'organisation de la filière influence le choix de boisement
- Beaucoup de chemins avec du patrimoine (ex : murets en pierre) qui est abîmé lors de l'exploitation => recensement de ce patrimoine (« caché » par les plantations FFN notamment)
- Déploiement de la fibre avec l'ajout de câbles aériens qui posent problème lors de l'exploitation
- Le dispositif « Mod' Op » n'est pas utilisé de manière homogène sur l'ensemble du territoire du PNR

## **La valorisation locale (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation) :**

- Développement de groupement de quelques personnes (type AMAP) pour scier du bois de manière éthique



- Important changement de regard ces 10 dernières années sur l'utilisation et la qualité du sapin => étude à conduire pour le préciser)
- Les scieries locales ne manquent pas de bois et ce qui est valorisé « en-dehors du territoire/de la région » correspond à des volumes de bois qu'ils ne sont pas capables de valoriser. Cela fait 25 ans que ce constat est fait => relancer le projet d'implantation d'une grosse unité de sciage
- Disparition des petites scieries => conserver la diversité des scieries (notamment des petites) afin de pouvoir répondre à tout type de demande
- Les grosses scieries se sont adaptées pour prendre en charge des bois de gros diamètre => standardisation importante
- Peu de scieries se sont tournées vers la valorisation du bois avec de la « valeur ajoutée » (bois séché et raboté)
- Beaucoup de connexes de scierie ne sont pas valorisées localement (notamment en raison du manque d'aides publics sur la 2<sup>ème</sup> transformation)
- Le déficit d'entreprise de 2<sup>ème</sup> transformation est une faiblesse locale => basculer sur la 2<sup>ème</sup> transformation permettra de faire autant de plus-value avec moins de bois (meilleure marge)
- La mise en place d'un PAT avec un volet « ressource bois » est une opportunité à saisir
- L'enseignement forestier déployé sur le territoire est « incomplet » avec notamment le manque de prise en compte des enjeux biodiversité, paysage, ...

## Problématiques identifiées :

- **La structuration du foncier forestier (privé surtout mais aussi public)**
  - Moyens de réduire le morcellement en innovant
  - Travailler sur le rassemblement du foncier et le rassemblement des propriétaires
  - Morcellement = mosaïque (source de biodiversité)
- **Le déficit de gestion des peuplements**
  - Déficit de traitements sylvicoles des peuplements => renforcer le conseil forestier
  - Débat/tension autour des RTG des coopératives et des pratiques associées
  - Déficit de personnels permettant une meilleure gestion : bucherons manuels, ETF (travaux sylvicoles, éclaircies), gestionnaires forestiers privés
  - Quelles modalités sylvicoles pour favoriser la résilience des peuplements actuels ? Comment accompagner leur transition face aux effets du changement climatique ?
- **Evolution des peuplements et mobilisation durable de la ressource**
  - Séquence « coupe rase -> plantation monospécifique de douglas » qui prend de l'ampleur (justifiée ou pas) avec ses impacts (paysager, social, environnemental, ...)
  - Quelles modalités d'encadrement des prélèvements adapté au contexte local ?
  - Comment ne pas reproduire les erreurs des plantations FFN des années 50/60 ?
  - Déficit de personnels permettant une meilleure mobilisation : bucherons manuels, ETF (travail du sol, plantation, ...)
  - Dispositif Mod' Op à déployer sur l'ensemble du territoire et à conforter
  - Meilleure prise en compte de la multifonctionnalité des forêts et notamment des services écosystémiques des forêts
- **La valorisation locale de la ressource .... vers davantage de « plus-value » ?**
  - Quelle évolution du réseau de scierie afin de répondre à la demande ?
  - Renforcement de la valeur-joutée des sciages produits localement (séché, raboté, ...)
  - Déploiement de la 2<sup>ème</sup> transformation

## SYNTHESE ATELIER « CULTURE »

---

### Participants :

- Céline BOUTELOUP – CC Ambert Livradois Forez
- Julia FOLCHER - CC Ambert Livradois Forez
- Jérôme BRU - CC Ambert Livradois Forez
- Estelle BOURNEL – CC Thiers Dore Montagne
- Jean-Christophe LACAS – CC Entre Dore et Allier
- Sandrine LESTER – Billom Communauté
- Maxime GONZALES – Auzon Communauté
- Catherine ANGENIEUX – Loire Forez Agglomération
- Isabelle PHILIPPON – CC Rives du Haut-Allier
- Sonia COSTE – SM du Pays de la Chaise Dieu
- Christophe JEANPETIT – Ciné Parc
- Brice GRENIER – Passeurs de Mots
- Jean-Pierre FOURNIOUX – SM PNR
- Lionel ZWENGER – Commune de Thiers
- Marine PROUTEAU – Commune de Vic Le Comte
- Chantal FACY - Commune Cunlhat
- Jérôme TOURNAYE - Département de la Haute Loire
- François POUZADOUX (Conseil Régional AuRA)
- Nathalie DAVESNE – ADACL/Colibri
- Emiline VILLARD - ADACL/Colibri
- Christophe BARIOL – ???
- Josiane GUILLOT - ???
- Jérémie LANGLOIS – Coop' Art - Coopérative Artistique et Culturelle Altiligérienne
- Aurélie PASCAL – Festival d'Ambert
- Elsa LOPES – Festival d'Ambert
- Dorothée MACHET – Le Blef

### Synthèse par sujets proposés :

#### Les pratiques culturelles – LA LECTURE PUBLIQUE :

- Un bon maillage en bibliothèques à l'échelle du territoire mais une carence d'équipements structurants, en réseau, subsiste à certains endroits
- Comment professionnaliser les médiathèques ? Comment trouver une dynamique nouvelle pour les bibliothécaires « bénévoles » (vie sociale du territoire) ? Il faut intensifier les animations pour faire vivre les lieux mais attention au besoin d'animation de nouveaux grands projets comme les « *microfolies* »
- Les associations culturelles et des collectivités sont confrontés à un contexte budgétaire contraint. Il y a notamment un vrai problème de financement de l'association « Passeurs de mots » avec la question des adhésions des EPCI et des communes à clarifier
- Passeurs de mots pourrait devenir un acteur majeur du développement de la lecture publique : former les bénévoles, développer la boîte à outils, lancement d'appel à projets pour faire monter en compétence les réseaux existants, .... Dans ce cadre, il faut penser la complémentarité avec ce que font déjà les services des EPCI compétents

## **Les pratiques culturelles – LE CINEMA :**

- Quelles sont les attentes de gens vis-à-vis du cinéma ?
- Les cinémas « fixes » sont surtout dans le Nord du territoire. Globalement, il faut mieux mailler le territoire, en cinémas (fixe ou itinérant), notamment en s'intéressant aux « zones non irriguées » (Cf. carte réalisée avec les communes à moins de 15km)
- Difficultés pour l'éducation à l'image sur tout le territoire, surtout sur l'Ouest => nécessité d'un travail d'animation autour des films
- Opportunité de faire des cinémas « fixes » des lieux « hybrides » autour des champs du numérique : création, jeux vidéo, art visuel, ...
- Problématique du renouvellement du matériel des cinémas
- Problématique du personnel : peu de personnes, des postes à pérenniser
- Concernant Ciné Parc, on constate un désengagement des communes pour les séances « adultes » (pas assez de fréquentation). La présence d'un cinéma fixe semble être un « aspirateur de public » par rapport à Ciné Parc. Les séances « jeunes publics » fonctionnent bien => comment réorganiser l'offre de Ciné Parc ? Faut-il recentrer les activités de Ciné Parc sur la médiation en l'adossant aux équipements de cinéma « fixes ». Peut-on envisager un conventionnement de Ciné Parc avec les EPCI comme c'est déjà le cas avec la CC Entre Dore et Allier ? Le Parc peut-il l'aider dans cette réorganisation sur le territoire ?
- Globalement, il manque une réflexion du cinéma à l'échelle globale (fixe + itinérant, Parc et « hors Parc » car il y a des cinémas en-dehors du périmètre) : chacun fait plus ou moins la même programmation => faire un « réseau » des cinémas « fixes » pour fédérer les initiatives, trouver des complémentarités.

## **Les pratiques culturelles – L'ENSEIGNEMENT MUSICAL :**

Ce sujet proposé n'a pas été travaillé par les participants (*aucun acteur de l'enseignement musical ne participait à l'atelier*).

## **Les équipements de production et de diffusion culturelle :**

- Quels sont les pratiques culturelles des habitants du Parc ? D'où vient le public qui fréquente les équipements ? Quels sont les différents réseaux culturels existants ? Quel est le tissu culturel régional dans lequel s'insère les acteurs du territoire ?
- Absence d'équipement spécifique => développement de « hors les murs » dans les salles de fêtes des villages. Y a-t-il un intérêt d'avoir une grande salle équipée ?
- Absence de lieux d'aide à la création/la production, d'une structure permanente (à part le Bief ?) dans l'esprit d'un lieu structurant de type « scène régionale » mais à l'échelle du Livradois-Forez. Il faut un pôle « ressources » notamment soutenir la création culturelle
- Pour les équipements existants, la problématique de leur fonctionnement n'est pas toujours bien appréhendée par les propriétaires. La mutualisation du matériel est une problématique à aborder
- C'est trop diffus : chacun fait sa « petite saison culturelle ». Comment garder la richesse des actions sans éparpiller l'information ? Il y a un enjeu de mutualisation à différentes échelles (EPCI, entre EPCI voisins, échelle PNR) pour diminuer les coûts de diffusion
- Point de vigilance : ne pas enfermer le territoire sur lui-même mais l'ouvrir aux territoires voisins

## Les évènements, les festivals et la programmation culturelle :

- Manque de connaissance de l'étendu des acteurs culturels du Parc
- L'itinérance n'est pas assez prise en compte sur les pourtours du territoire
- Les festivals attirent des participants venus de l'extérieur du périmètre. Comment attirer les locaux ? Il y a un enjeu autour du Développement Durable des festivals. Certains festivals mériteraient d'avoir une dimension PNR (ex : World Festival, Chaise Dieu, ...)
- Education Artistique et Culturelle (EAC) : comment coordonner les acteurs culturels et les collectivités en charge de l'EAC ? Le PNR aurait toute sa place au sein des conventions EAC des territoires : valorisation, portés à connaissance des patrimoines locaux et des savoir-faire, médiation, ...
- Problématique de visibilité de l'offre globale par manque de coordination et de mutualisation => mise en place de réseaux de programmeurs pour une communication mutualisée, une meilleure circulation des artistes locaux et des œuvres sur le territoire, le déploiement de programmations communes (la CC ALF devrait intégrer la programmation « Les Jeunes Pousses »)
- Problématique de la communication à l'échelle du Parc : la Maison du Tourisme du Livradois-Forez) se décharge du relais de l'information. La communication n'est pas adaptée. Le PNR pourrait davantage avoir un rôle de communication
- Avec la montée en compétence des EPCI, il y a eu un changement d'échelle du développement culturel et chaque EPCI fait « comme il l'entend » => comment accompagner les EPCI dans un projet cohérent à l'échelle du PNR ?

## **Problématiques identifiées :**

- **La connaissance des pratiques culturelles des habitants et des acteurs culturels existants**
  - Etablir un diagnostic des pratiques culturelles et des besoins des habitants afin d'affiner la stratégie de structuration et de professionnalisation de l'offre au regard de ce diagnostic
  - Etablir un diagnostic des acteurs culturels du territoire dans son environnement régional et le partager entre acteurs
- **La structuration et la professionnalisation de l'offre de pratiques culturelles**
  - Finaliser le maillage d'une offre structurante et en réseau notamment dans les « zones blanches » en adoptant une approche globale établissant des liens entre les pratiques (cinéma fixe et itinérant, bibliothèque et équipement de diffusion)
  - Poursuivre les démarches de professionnalisation de l'offre : bénévoles des bibliothèques, fonctionnements de cinémas « fixe » et des équipements culturels, ...)
  - Accompagner la montée en gamme des festivals : prise en compte du Développement Durable, « rayonnement territorial à l'échelle du PNR, ...
- **Le soutien à la création/production artistique**
  - Accompagner la création artistique professionnelle : appui d'une structure permanente (le Bief ?), mise en place d'un lieu structurant ou d'un pôle « ressources »
  - Poursuivre le déploiement de l'Education Artistique et Culturelle (EAC)
  - Faciliter la circulation des artistes locaux et des œuvres sur le territoire
- **La coordination et la mutualisation entre acteurs culturels aux différentes échelles (communes, EPCI, inter-EPCI, PNR, Département, Région)**
  - Se connaître, coordonner les initiatives et les programmations, définir et porter des projets communs

- Mutualiser les démarches pour diminuer les coûts de diffusion, d'acquisition de matériel, ...
  - Communiquer ensemble pour être lisible et cohérent
  - Se doter d'ingénierie commune pour être efficace
- **Le modèle des « réseaux culturels du PNR » suite à la fusion des EPCI**
    - Quelle réorganisation des réseaux historiques du PNR, Ciné Parc et Passeurs de mots, dans une logique de complémentarité et de plus-value par rapport aux services apportées par les EPCI ?
    - Quelle place/quel rôle du SM PNR dans ce réseau d'acteurs culturels : animateur/appui à la montée en compétence des EPCI ? coordinateur d'un sujet particulier comme l'EAC ? Quelle plus-value par rapport aux EPCI très engagés dans le domaine de la culture ?
    - Quelle ouverture vers l'extérieur par rapport à d'autres réseaux existants à des échelles départementales ou régionales ?

## SYNTHESE ATELIER « TOURISME »

---

### Participants :

- Jean-Bernard MARSAT – INRAE
- Méline CACHET-GAUJARD – SMPNRLF
- Jacques GUILLARNE – CDTE Loire
- Bernard BOUT – Président CRTE AURA
- CASTAN – CC Entre Dore et Allier
- Eric COURNUT – SMPNRLF
- Corinne MONDIN – Présidente de la Maison du tourisme
- Etienne CLAIR – SMPNRLF
- Marie DAUPHIN
- Magali VALLS
- Blandine FAURE
- Delphine CHABERT – AURA
- Mickaël PAUT – AURA
- Jean-Charles PORNON – Loire Forez Agglo
- Benoît BARRES, Maison du tourisme LF
- Pierre JAL – CD63

### Synthèse par sujets proposés :

#### L'offre et le positionnement touristique et de loisirs

- Historiquement le tourisme sur le Livradois Forez était porté sur du thermalisme avec un certain nombre d'hôtels mais qui s'est perdu.
- Une position du territoire à proximité du Parc des Volcans (UNESCO) : une menace comme une opportunité
- Une offre événementielle qui représente un potentiel important d'attractivité touristique pour le territoire, avec des événements majeurs à l'échelle locale et régionale qui attire, mais qui ne dessert pas le reste du territoire : les visiteurs viennent pour l'évènement puis repartent par manque d'hébergements, difficultés à se restaurer en particulier le soir, etc.
- Quelle pérennité des « projecteurs » du territoire comme le festival de la Chaise Dieu ?
- Des difficultés de maintien et d'aménagements des sites et bâtiments touristiques par les collectivités (par exemple, une offre de musée vieillissante)
- Un besoin de valoriser certaine ressource naturelle du territoire et de les préserver, comme la forêt : des pratiques forestières qui ne permettent actuellement pas la fonction touristique des forêts (coupes à blanc). Une possibilité de valoriser la forêt dans sa fonction touristique par de la randonnée, les champignons, etc. Trouver un équilibre dans les fonctions de la forêt
- Une offre touristique durable : de nombreux hébergements engagés dans des démarches durables à valoriser.
- Le patrimoine identitaire du territoire pourrait être mieux valorisé par le développement d'itinéraires, de visites, d'ateliers de fabrication, etc. : patrimoine de savoirs-faires industriels avec des visites d'usines, patrimoine culinaire et gastronomique avec des visites possibles chez les producteurs, etc. Actuellement l'offre est limitée pour la découverte des métiers et des savoirs-faires malgré le développement de la route des métiers.

- Le besoin d'une nouvelle locomotive touristique pour attirer des visiteurs sur le territoire, comme l'a été le Moulin Richard de Bas.
- Un tourisme « diffus » sur le territoire, sans centre urbain, engendrant des difficultés de structuration
- Concernant les activités de pleine nature : une offre vélo et vtt bien présente mais qui manque de synergie et de qualification des services
- Un réseau « route des métiers » important à restructurer et à valoriser. Le besoin d'accompagnement de structuration de certaines filières
- Le positionnement « Expériences » de la Maison du tourisme à développer et à valoriser

## **L'accueil, la promotion touristique et la commercialisation**

- L'image de l'Auvergne et la marque « Auvergne » est aussi porteuse de la destination
- Le positionnement du territoire en tant que Parc et le positionnement d'un tourisme plus durable est un atout à valoriser dans la promotion touristique du territoire
- Appuyer la destination Livradois Forez en destination durable, comme point commun entre tous les offices de tourisme : la volonté d'un tourisme plus durable est forte sur le territoire
- Une opportunité à saisir : une structuration plus forte de l'offre commercialisable « tourisme durable »
- Actuellement l'échelle « parc » pour le tourisme est inexistante puisque la maison du tourisme ne prend qu'une partie du territoire, le sud et les franges appartenant à des offices de tourisme des EPCI.
- La destination Livradois Forez n'est pas forcément « logique » sur l'ensemble du parc notamment les franges et le sud qui ne met pas en avant cette destination (Haute-Loire).
- Le besoin d'associer la marque territoriale en cours de développement avec la marque « valeurs parc » pour les prestataires touristiques (dont les producteurs locaux qui pourraient plus s'inscrire dans les valeurs parc).
- Le rôle des habitants dans l'accueil des touristes
- Le besoin d'une synergie / d'une dynamique commune avec des partenariats entre les offices de tourisme (OT) de proximité, l'appartenance au label PNR, le réseau des PNR de la région, et la maison du tourisme.
- L'opportunité du projet de Schéma de Développement touristique concerté entre les 4 communautés de communes en lien avec la stratégie de la Maison du tourisme
- Un avantage du territoire : une structuration « OT » plus forte que le PNR des Volcans
- Concernant l'accueil des touristes : le projet de Schéma d'Accueil et Diffusion de l'information touristique de la Maison du tourisme
- La question des moyens (humains, techniques, financiers) pour appuyer et permettre la mise en œuvre des ambitions touristiques

## **Les prestations touristiques et le poids de l'économie touristique**

- Une offre de groupe trop centralisée et trop faible : malgré le potentiel du territoire pour l'accueil de groupe de touristes, séminaires et tourisme d'affaire il y a très peu d'offres d'hébergements sur le territoire (dont une offre de qualité). Certaines collectivités tentent de pallier à ce manque.

- Une offre de restauration trop faible, de vraies difficultés pour se restaurer en soirée par exemple. Un poids maigre des tables d'hôtes, food trucks et producteurs locaux qu'il convient de soutenir et de favoriser.
- Le besoin de développer une offre d'accueil des camping-cars.
- De nombreux entrepreneurs extérieurs au territoire viennent s'installer au sein du territoire pour une reconversion dans le secteur du tourisme : quelle pérennité de ces reconversions notamment les nombreux néo-ruraux ?

## **La gestion des sites et des fréquentations :**

- Des enjeux de diffusion de l'activité touristique sur le territoire pour les « pôles touristiques » qui doivent conserver leur rôle de « poumons » de l'activité.
- Des enjeux en particulier sur Ambert et Thiers dont les équipements sont vieillissants en lien avec l'image du territoire et ses savoir-faires : couteau, papier, fourme, etc.
- Des équilibres à trouver entre développement et aménagement touristique et préservation des sites naturels, notamment ceux réglementés comme le site de Prabouré
- Des conflits d'usages avec les loisirs motorisés : nécessite de trouver des solutions pour permettre cette pratique
- Une vigilance à avoir sur la fréquentation des Hautes-Chaumes et sur les conflits d'usages entre randonneurs et éleveurs (déchets laissés, barrière de champ laissée ouverte, etc.) : des premiers problèmes de gestion de ces sites soumis à plus de pressions
- Une nécessité de sensibiliser les touristes et les randonneurs aux bonnes pratiques, notamment sur les sites très accessibles (éviter le stationnement sauvage, les déchets, les dégradations de la nature, etc.) : quel rôle des hébergeurs dans les pratiques durables à adopter par les touristes ? (tri des déchets, compostage, ...)
- Des moyens insuffisants sur la gestion de la randonnée et la gestion des circuits (pour éviter la sur-fréquentation, la dégradation de certains sites sensibles, etc.)
- 

## **Les mobilités touristiques et l'itinérance :**

- Le développement du cyclotourisme est une opportunité pour le territoire mais les accès aux itinéraires sont difficiles et ne sont souvent pas fait à vélo, et l'offre en services est trop faible : transport de bagage, bornes de recharges de vélos électriques, acheminement avec navettes entre lieux touristiques n'existent pas actuellement. Les équipements des hébergeurs pourraient aussi développer l'accueil vélo avec la mise en place d'un label par exemple.
- Des prestataires de location de vélos qui ne couvrent pas l'ensemble du secteur
- Le besoin d'identifier des chemins de raccords entre les itinéraires du parc et les grands itinéraires voisins comme les GR et les voie verte (Via Allier par exemple)
- L'opportunité de développer l'itinérance équestre avec de nombreux centres qui proposent déjà des produits touristiques sur le territoire du LF
- L'accueil des touristes sur le territoire : le besoin de développer des modes alternatifs à la voiture individuelle (pas de possibilité de venir sur le territoire autrement qu'en voiture, en dehors d'une possibilité ferroviaire à Thiers et quelques bus régionaux...)
- Le circuit « Boucle Dore » désuet à restructurer
- Une opportunité de développer la micro-aventure et le bivouac
- La question de la ligne ferroviaire du LF : un maintien difficile en raison des coûts d'entretien de la ligne mais un patrimoine identitaire valorisé par l'usage touristique.



## Problématiques identifiées :

- Le manque d'une vision générale et concertée, avec les collectivités, sur la structuration de l'offre touristique à l'échelle du parc
  - Quelle est la place du territoire Parc dans l'organisation touristique régionale ?
  - La question des moyens (humains, financiers, ingénierie, ...) sur la qualification de l'offre
- Une offre touristique qui souffre de l'absence d'une réelle locomotive touristique
  - Une faible valorisation de la forêt, des métiers et des savoirs-faires et un manque de visibilité des produits locaux
  - Lien pôles majeurs et diffusion dans le territoire
- Le besoin de développer les mobilités alternatives à la voiture pour un tourisme plus durable
  - Des accès aux sites et itinéraires touristiques qui se font quasiment qu'en voiture (absence d'offre alternative)
  - Le maintien difficile de l'offre ferroviaire
- Quel devenir de l'offre en hébergement et restauration ?
  - Une baisse de l'offre de restauration et des difficultés de transmissions / reprises
- Des conflits d'usages entre randonneurs, loisirs motorisés et propriétaires forestiers, éleveurs
- ...

## SYNTHESE ATELIER « PATRIMOINE PAYSAGER, CULTUREL ET ARCHITECTURAL »

---

### Participants (1 groupe non rempli) :

- Baptiste Rougery
- Claudy Combe
- Clément Pouzet
- Christel Gay
- Frédéric Sanial
- Eric Andron
- Mathilde Sivré (PNRLF)
- Clémentine Lescanne (CAUE63)
- Aurélie Deladeville (Département 43)
- Laurent Rieutort (géographe, CS PNRLF)

### Synthèse par sujets proposés :

#### L'urbain et le bâti dans le Paysage :

- On retrouve une opposition entre les objectifs de la loi Climat et Résilience (ZAN) et la vision des élus, ce qui conduit à une artificialisation accélérée par peur de ne plus pouvoir construire.
- Il y a un besoin de sensibilisation sur le paysage urbain, la notion de forme villageoise. La formation et la sensibilisation est également un besoin pour les géomètres et les élus. Il y a un manque de culture de la forme villageoise, méconnue.
- Les orientations législatives sont contradictoires entre le ministère de la transition écologique et le ministère de la culture, concernant les énergies renouvelables (éolien, solaire, évolution des pratiques agricoles...). Il y a un déficit de moyens à l'échelle des collectivités pour gérer les contradictions.
- Il semble nécessaire de trouver une concordance entre acteurs sur la problématique des énergies renouvelables => cohérence des discours sur des espaces spécifiques, avec une culture locale.
- Il y a également un déficit de sensibilisation sur la vacance (en opposition à l'étalement urbain) => problématiques de rétention foncière, notion de propriété, manque d'outils pour s'attaquer à la vacance (il est plus facile de s'étaler)

#### Le patrimoine bâti et architectural :

- Il y a un véritable problème de manque de connaissance sur le patrimoine, besoin d'inventaires. Besoin également de « combler les trous dans la raquette » en matière de couverture territoriale. Faut-il garder tout le patrimoine ? Multiplier les inventaires ?
- L'amélioration de la connaissance et de la préservation nécessite de bien cibler les interlocuteurs (acteurs, élus, habitants, professionnels...). Il y a un besoin de sensibilisation pour tous les publics.
- L'arsenal juridique et réglementaire pour protéger le patrimoine est suffisant, mais sa connaissance différente suivant où l'on se trouve. Les associations peuvent être des relais pour la sensibilisation des élus et des habitants, mais également pour les inventaires. Une mise en réseau pluridisciplinaire des associations serait pertinente.
- Le conseil et la sensibilisation sont indispensables pour compléter l'arsenal réglementaire qui est souvent imprécis. Il serait intéressant de créer des outils de sensibilisations, et des inventaires précis. Il y a un besoin de relier les propriétaires avec les biens.
- Il est également nécessaire de conforter les moyens humains et matériels pour le conseil et la prescription (sauvegarde, maintien, entretien).

- La question de la mobilisation du patrimoine agricole est importante : certains documents d'urbanisme limitent les possibilités de mutation des anciennes fermes / granges, ce qui conduit à l'abandon ou à la ruine.
- La dégradation du patrimoine en pisé pose question. Les éléments de patrimoine mutent (en particulier dans le secteur de la vallée de la Dore ?). La réutilisation des matériaux est une question à part entière.
- Dans le secteur du Forez, on retrouve du bâti avec des parements bois, qui se dégrade. Le bâti vernaculaire est également très important et en cours de dégradation : comment le préserver ?
- Comment mettre en usage des bâtiments patrimoniaux ? Châteaux, anciennes écoles...
- La transmission des savoir-faire technique des entreprises de construction représente un enjeu fort. La création d'un répertoire des entreprises pourrait être pertinente. Il y a peu de commande publique en matière de construction contemporaine en pierre et en pisé, il pourrait y en avoir beaucoup plus.
- On observe un phénomène de déculturation des équipes du Parc notamment en matière d'esthétique et de qualités intrinsèques du bâti traditionnel sur le territoire.
- Il y a un paradoxe entre la volonté de préserver le patrimoine bâti dans les SPR, avec des règles strictes, et les enjeux de valorisation immobilière (ventes, location) et énergétique (RT2020).

## **Les structures paysagères :**

- Le couvert forestier masque les paysages dans certains secteurs.
- Il y a un travail à faire sur la signalétique en lien avec la maison du tourisme et les communes.
- Il y a un besoin de quantification au niveau des unités paysagères. L'observatoire photographique est un outil à valoriser : comment l'utiliser comme outil d'évaluation de l'évolution des paysages ? Certains secteurs ne sont pas représentés dans l'observatoire.
- La question de la diffusion des connaissances à un large public représente une problématique au-delà du périmètre du Parc. Il faut trouver d'autres outils pour sensibiliser les habitants au paysage
- La question des évolutions démographiques sur le territoire, en fonction de la place de l'eau face au changement climatique, est importante à soulever.

## **L'évolution des paysages agricoles et forestiers :**

- Les équilibres agro-forestiers vont être différents en fonction des paysages et des unités paysagères, l'approche doit être affinée.
- De nombreux motifs paysagers peuvent évoluer : développement des jardins vivriers, paysages liés à l'eau, mutations foncières, dégradation du patrimoine bâti (vacance).
- La question des pratiques d'exploitation forestière est centrale, et leur caractère durable peut faire douter. La prise en compte des enjeux d'adaptation semble insuffisante. On observe une grande réouverture des paysages en lien avec l'exploitation récente. La question de la reprise par l'agriculture de surfaces réouvertes peut se poser à l'avenir.

## **Les patrimoines immatériels culturels :**

- De nombreux patrimoines immatériels sont à valoriser : les langues régionales (pratique de la langue), la musique et la danse, la littérature. L'IEO63 mène des actions pour valoriser ces patrimoines (atelier à Ambert en particulier). La préservation de ces patrimoines renvoie à la pérennité des savoir-faire, et nécessite une importante

animation. Il s'agit de valoriser et de rendre visible les patrimoines. Le sujet rencontre un certain engouement notamment au niveau des nouveaux habitants.

- De nombreux savoir-faire existent également autour du bâti (techniques constructives) et sont à mettre en valeur. Comment mobiliser des entreprises qualifiées, notamment pour la pierre et le pisé ? Il y a un grand déficit de transmission de ces savoir-faire, peu reconnus par le monde institutionnel.

### **Les patrimoines culturels et archéologiques :**

- On retrouve sur le territoire de nombreuses découvertes archéologiques, mais il y a un manque de moyens pour l'explorer et le valoriser. Les programmes de financement de l'Etat ont leurs limites, et le Département 42, qui soutenait des actions, ne le fait plus. Il y a un vrai manque de moyens pour valoriser ces patrimoines.
- Il faudrait conforter le triptyque d'acteurs avec l'Etat travaillant sur la connaissance, le Département qui aide à la recherche, le Parc qui contribue à la valorisation.

### **Problématiques identifiées :**

- Un manque d'appropriation des patrimoines par les acteurs et les habitants
  - « Désaffection culturelle » - perte d'intérêt envers la connaissance et la transmission des patrimoines / ce qui fait le territoire
  - Déficit de perception / compréhension de l'action du Parc sur les patrimoines
  - Manque de cohérence entre acteurs : politiques cloisonnées, « millefeuille » d'actions et d'outils, perte de sens
- Des interrogations fortes sur la durabilité et l'avenir de l'exploitation forestière
  - Manque d'une culture locale de l'arbre et de la forêt
  - Une gestion forestière insuffisamment adaptée aux différentes unités paysagères, une perte d'éléments paysagers (murets, chemins...)
- Des menaces sur la préservation des patrimoines bâtis et architecturaux
  - Filières « Pisé » et « bâti ancien » à relancer / restructurer, peu d'entreprises et risque réel de perte de savoir-faire (transmissions difficiles)
  - Des pressions des constructions contemporaines, peu respectueuses du bâti ancien
- Des patrimoines à mettre en avant : langues, paysages vivriers, coudercs...

## SYNTHESE ATELIER « ATTRACTIVITE ET ACTIVITES ECONOMIQUES »

---

### Participants :

- Jean Marc PROEIS – CAPEB
- Marc CHATELET – AURA
- Arnaud CARRE – LFA
- Nicolas CEUSAUD – AURA
- Mathieu PORTIER – Carton Plain
- Christelle PEYRE – SMPNRLF
- Gérard BLOC – Initiative Thiers Ambert
- Virginie HARZELLI – Initiative Thiers Ambert
- Laetitia BERTHON – CC Entre Dore et Allier
- Loïc SALETAY-SALIN - Carsat Auvergne
- Bénédicte TANNAND-FIOT – Carsat Auvergne
- Julien GORBELY – CC Thiers Dore et Montagne
- Fanny HUBERT – Carton Plein
- Mélaïne CG – SMPNRLF
- Eric Cournut – SMPNRLF
- Hervé MARECHAUX – CD43
- Christophe MONDIERE – Pôle emploi
- Mickaël PAUT – AURA
- Laure DESCOUBES – CLE Territoire Zéro Chômeur Thiers
- Sandrine BARRIERE – Appuy Créateurs
- David CLAUSTRE – Président TVLF et élu Cci Thiers Ambert
- Florence DINOARD – BGE appui aux créateurs Thiers Ambert
- Stéphanie NASSOY – Ville de Thiers
- Pascal CHALLET – initiative Thiers Ambert
- J-Bernard MARSAT – INRAe
- Morgane MARCEAUX – Petite Ville de Demain Billom
- Vincent BECERRA – CD43

### Synthèse par sujets proposés :

#### Les équilibres économiques sur le territoire :

- Un territoire en « autarcie » puisqu'il y a des emplois et des travailleurs sur le territoire mais peu de personnes hors du territoire qui viennent y travailler en dehors de certains métiers qualifiés
- Pôle emploi Thiers – Ambert recouvre les CC de TDM, ALF et Entre Dore et Allier
- Un territoire qui manque d'équilibres d'un point de vue économique : le sud est plus en difficulté.
- Des problématiques de disponibilités du foncier : des opportunités via les friches industrielles dont le renouvellement est toutefois compliqué, très coûteux et sur des temporalités différentes de celles des besoins des entreprises.
- Intérêt de conserver trois pôles économiques sur le territoire : Thiers – Courpière, Ambert – Arlanc et Billom – Vic-le-Comte pour maintenir l'emploi local.

#### Le tissu et les activités industrielles :

- L'avantage du territoire est d'avoir un tissu d'activités assez diversifié avec des emplois qui ne dépendent pas que d'un seul secteur.

- Une difficulté de recrutement pour les métiers industriels qui n'attirent plus : conditions de travail difficile, astreintes, etc.
- Une communication insuffisante sur les secteurs porteurs d'emploi localement notamment concernant les industries. Les industries pourraient revoir leur condition de travail ?
- Une réindustrialisation à organiser en anticipant la question des compétences et de l'immobilier
- L'opportunité de la filière bois en valorisant mieux la ressource du territoire (apporter de la valeur ajoutée).

## **Animations économique et attractivité entrepreneuriale :**

- Une attention à porter au taux de création d'entreprises car une part non négligeable de personnes créent des entreprises qui ne sont pas toujours pérennes. Il y a une perte de savoir-faire dans le secteur du bâtiment malgré le besoin et la demande.
- Une difficulté à attirer des entrepreneurs sur le territoire
- Le vieillissement de la population entraîne une problématique de transmission qui risque de s'accroître à l'avenir
- Une image négative de Thiers et éloignement d'Ambert
- Le renforcement des partenariats entreprises / collectivités représente une opportunité à saisir pour le développement de l'offre de services
- Un enjeu de valorisation de l'image des entreprises du parc et de la taille des pôles secondaires de Thiers et d'Ambert
- Un bon maillage territorial pour l'accompagnement des porteurs de projets et la bonne connaissance du tissu économique local.
- Des opportunités à saisir concernant la réduction des trajets pendulaires en réfléchissant à des initiatives pour habiter Thiers plus facilement (une offre type LA COLOC d'Ambert), inciter les propriétaires à faire de la location, développer les lieux de télétravail par les collectivités, etc.
- Proposition de créer un club d'entreprises sur Thiers pour le développement de projets communs pour attirer sur le territoire et partager de bonnes pratiques
- Un manque d'accompagnement des entreprises dans une transition plus « verte » avec de nouvelles aspirations économiques. Quel modèle pour les entreprises qui veulent se développer malgré les contraintes liées à la réglementation sur le développement urbain ?
- Le besoin de poursuivre la politique mobilité sur le territoire pour assurer une attractivité entrepreneuriale
- Une bonne couverture numérique à valoriser pour attirer de nouvelles entreprises.
- L'immobilier d'entreprises est insuffisant pour répondre aux besoins malgré la vacance existante dans les centres-bourgs. L'immobilier des centralités demande par ailleurs des rénovations et mises aux normes coûteuses qui peuvent décourager. Intérêt d'améliorer la qualité de l'offre d'immobilier d'entreprises.
- Le territoire est bien positionné pour expérimenter la frugalité en économie pour des porteurs de projets engagés dans le développement durable : un enjeu de valorisation des atouts du territoire et des valeurs « parcs » pour attirer des entrepreneurs engagés. Des entreprises qui ne valorisent pas assez leur positionnement dans un territoire PNR.

## **Les activités commerciales :**

- Une difficulté à vivre de certaines activités commerciales sur le territoire, notamment quand elles dépendent d'une certaine affluence touristique, ou pour des achats plus occasionnels.

- Un enjeu important à anticiper concernant les transmissions dans l'hôtellerie et la restauration. Sur le secteur d'Ambert on peut estimer une part de 70% de transmissions d'ici 2 à 3 ans.
- Des difficultés de transmissions dans certains secteurs comme la restauration et l'hôtellerie : les jeunes ne reprennent plus l'entreprise familiale des parents notamment en raison des contraintes vécues pour la vie de famille.
- Constat d'une fragilisation du commerce de centre-ville et centre-bourg du fait du développement des commerces le long de routes ou en zone commerciale périphérique comme c'est le cas à Thiers : un enjeu d'encadrement de l'urbanisme commercial très important afin de prioriser la création et le transfert du commerce dans les centres-bourgs en ne permettant plus le développement des zones périphériques.
- Un besoin de réenchanter les centres-bourgs commerciaux pour les rendre plus agréables
- Une problématique de vacance commerciale avec des locaux qui ne sont plus aux normes et nécessitent des coûts importants de rénovation. Des locaux qui risquent de ne plus trouver de repreneur avec l'évolution du modèle : on ne cherche plus forcément le commerce avec son logement à l'étage.
- L'impact du développement de la couverture numérique : une opportunité de développement et une potentielle menace pour les commerces de proximité vis-à-vis de la vente en ligne ? des opportunités de développer des « points relais » chez les commerçants car la livraison à domicile n'est pas toujours possible (routes non empruntables). Le télétravail a fait et fait souffrir les restaurateurs.
- Des évolutions fortes dans les pratiques commerciales, qui risquent encore d'évoluer à l'avenir : imaginer de nouvelles formes de vente autour des marchés avec du temps partiel, réinventer le principe des tournées pour desservir un maximum de population, etc.
- Le besoin de valoriser les produits locaux et développer la consommation locale

## **L'attractivité résidentielle et la gestion des compétences :**

- Le renforcement des liens intergénérationnels : une opportunité pour la conservation des savoirs-faires avec le développement de la formation / compagnonnage à imaginer
- Un besoin de formations plus souples de type « GRETA », très professionnalisant notamment pour les reconversions
- Un manque d'une structure d'accueil pour les étudiants en stage, en apprentissage, etc.
- Un besoin de développer l'offre de formation sur le territoire pour préparer aux métiers de demain, et pour accompagner la transition du tissu économique vers un modèle plus durable
- Faciliter à la découverte des métiers pour les jeunes du territoire, en travaillant des partenariats avec les entreprises locales notamment sur les savoirs-faires identitaires (stage découverte, intervention de l'entreprise à l'école, visite des ateliers, ...).
- La question de la marque territoriale Livradois Forez : comment faire rayonner le Livradois Forez ?
- Des opportunités à saisir pour le développement de l'attractivité résidentielle du territoire : chercher à développer la pluriactivité notamment pour les emplois aux conditions de travail plus difficile (secteur agricole, secteur industriel, ...)
- Un manque de valorisation de la qualité de vie en milieu rural qu'offre le parc avec la possibilité de l'école de dehors, petites classes pour les élèves, des villes à taille humaine, nature, air non pollué, etc.

- Les faiblesses du milieu rural : les difficultés de mobilité
- Des difficultés d'accès au logement à Ambert et d'une manière générale des difficultés à accéder à du logement locatif sur le territoire qui peut être un frein à l'installation de certains travailleurs comme les jeunes actifs, travailleurs temporaires, etc.
- Des entreprises qui ne valorisent pas assez leur positionnement dans un territoire « parc » pour attirer des actifs.

## **Les services publics et au public :**

- L'enjeu de la mobilité sur le territoire pour l'accès aux services et à l'emploi
- Un manque de services dans les secteurs ruraux malgré une bonne implantation des Maisons France Service
- Un manque d'une antenne CARSAT sur le territoire et le besoin de plus de permanences

## **Problématiques identifiées :**

- Des équilibres économiques à trouver entre secteurs d'activités et pôles d'emplois
- Une faible attractivité du territoire pour les entreprises et pour certains profils de travailleurs
  - Problème de disponibilité du foncier et enjeux de préservation des terres agricoles et naturelles, le manque d'une offre immobilière d'entreprises de qualité, le manque de services aux entreprises
  - L'enjeu de promotion du Livradois Forez à travers une marque territoriale et la valorisation du cadre de vie
  - Des profils de professionnels qui ne sont pas adaptés aux besoins des entreprises du territoire
  - Les métiers de l'industrie et certains métiers d'artisanat qui n'attirent plus (conditions de travail, ...)
- Le besoin de développer de nouvelles formations sur le territoire pour accompagner l'évolution nécessaire des compétences pour la transition du tissu économique
- Une difficulté à faire venir des jeunes sur le territoire notamment des stages, apprentis, alternances, etc.
- Une difficulté à répondre aux besoins du conjoint en matière d'emploi
- Le phénomène de vieillissement de la population : de nombreuses transmissions à anticiper et rendues difficiles par le changement de modèle d'une transmission familiale à une transmission avec une personne extérieure
- Un enjeu de transition vers un nouveau modèle économique
  - L'accompagnement des entreprises vers une transition écologique, énergétique et sociale
  - L'adaptation des conditions de travail et du cadre de travail avec les nouveaux modes de vie
  - Vers une économie plus résiliente



## SYNTHESE ATELIER « URBANISME, HABITAT ET CENTRE BOURG »

### Participants (2 groupes n'ont pas rempli) :

- Anne-Luce Morcelet, CD63 en charge du suivi des documents d'urbanisme, de l'observatoire de l'habitat
- Vincent Becerra, CD43, en charge du lien avec les territoires (notamment Agglomération du Puy)
- Jean Revillard, chargé de mission SCOT LF
- Claire Mallet, chargée de mission urbanisme PNRLF
- Jérémy Arnoult, responsable habitat – environnement, CC Entre Dore et Allier
- Emilie Barge, responsable urbanisme – planification, Agglomération du Pays d'Issoire
- Baptiste Rougery
- Julie Vallet (API)
- Elodie Chantegrel, CC Ambert Livradois Forez
- Marion Barrier, Région AURA
- Clément Pouzet (CAUE43)
- Saïd Bara (CD63)
- Juliane Court (PNRLF)

### Synthèse par sujets proposés :

#### La revitalisation des centres bourgs et la reconquête des îlots dégradés :

- Le passage à l'opérationnel est nécessaire pour lancer réellement les dynamiques suite aux études de revitalisation (s'attaquer aux « points noirs »).
- La réussite des projets de revitalisation nécessite d'avoir une réelle participation de la population, en plus de la mobilisation des partenaires et du portage politique.
- Le développement de SCIC « centres bourgs » représente une opportunité mais le projet déployé à l'échelle du PNR n'a pas abouti => accompagner des initiatives privées qui iraient dans ce sens là à des échelles plus locales ?
- Le manque de jardins privatifs dans les logements de centres bourgs représente un frein à l'attractivité de ces logements – un jardin déconnecté du logement peut répondre aux attentes de certains ménages mais surtout des néoruraux, cela ne répond pas à la demande des locaux. Le verdissement des centres bourgs représente d'une manière générale une condition d'attractivité (parcs urbains, jardins partagés...).
- Les petites communes très rurales ne rentrent pas dans le dispositif centre bourg, et l'enjeu pour ces communes est de renforcer les pôles proches à travers la revitalisation, afin de conforter les bassins de vie dans leur ensemble.
- Le maintien des services et commerces dans les centres bourgs représente un enjeu majeur d'attractivité. Des stratégies foncières sont nécessaires pour permettre ce maintien.
- La préservation des qualités patrimoniales des bâtiments représente un enjeu, notamment lorsque des démolitions sont nécessaires pour dédensifier les centres bourgs.
- Le développement de la réhabilitation suite à la période du COVID est une réalité sur le territoire
- Il est important d'anticiper de potentielles pressions immobilières sur le territoire, avec l'arrivée de promoteurs de Rhône Alpes : anticiper les modalités d'accueil des projets, en veillant à leur qualité.

#### La planification et la maîtrise de l'urbanisme :

- Le déploiement des documents d'urbanisme dans les communes rurales / en RNU n'est pas évident car il n'y a souvent pas de volonté politique dans ce sens. La mise en

œuvre de la loi Climat et Résilience dans les communes en RNU sera difficile. Le caractère de plus en plus restrictif de l'application du RNU peut cependant inciter les élus à se tourner vers des outils de planification. Globalement, il y a un manque de connaissance des élus sur les documents d'urbanisme et leur fonctionnement (notamment pour les communes au RNU).

- Le déploiement des PLUi pose question car les territoires des EPCI sont grands, les procédures peuvent être coûteuses, et il est plus difficile de définir des règles adaptées aux particularités locales dans des grands territoires. Le sujet est de plus en plus politisé avec le passage à l'échelle intercommunale.
- Dans les petites communes rurales, la définition de zonages est difficile étant donné le très petit volume de constructions observé chaque année – dans ces communes l'enjeu est plutôt qualitatif (maîtrise de la qualité paysagère et urbaine) que quantitatif
- De nombreux documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux ne sont pas encore compatibles avec les SCOT et la Charte en vigueur. Les documents d'urbanisme vont devoir évoluer pour intégrer les évolutions législatives récentes. Les communes qui sont dotées de documents d'urbanisme anciens sont peu enclines à mettre en place des documents actualisés, en particulier avec le renforcement de la réglementation (ZAN).
- La mise en œuvre de la ZAN représente un sujet complexe pour les prochaines années, difficile à mettre en œuvre dans les communes où les dynamiques de construction sont très faibles. La mobilisation du parc vacant représente un levier important. La stratégie de territorialisation des objectifs de la loi Climat et Résilience à l'échelle de la Région est à suivre en particulier, car elle pourra ouvrir des opportunités pour le territoire.
- La prise en compte de la Charte dans les SCOT représente un sujet important dans les SCOT, car ils sont nombreux (7 SCOT couvrent le territoire) et certains SCOT sont concernés par un nombre limité de communes dans le périmètre d'étude.

## **Les parcours résidentiels et le besoin en logements :**

- Plusieurs problèmes sont observés par rapport au parc locatif social : difficultés pour mobiliser les bailleurs (voire « abandon » du territoire par les bailleurs), tendance à la vente du parc de logement social par les bailleurs, inadéquation entre l'offre de logements sociaux et les besoins (logements dégradés, énergivores, typologies inadaptées...).
- La forte part de résidences secondaires génère des effets négatifs sur le territoire, avec en particulier des hameaux qui se « vident » en hiver, car les maisons sont occupées principalement l'été.
- Concernant les publics handicapés, l'adaptation du parc de logements est insuffisante – en particulier en réhabilitation, il est difficile de prendre en compte les besoins d'adaptation des logements.
- Concernant le logement pour les jeunes, les niveaux des loyers sont assez bas donc il n'y a pas de problème majeur à ce niveau, mais on observe des problèmes de mobilité pour les jeunes actifs. Il manque également une offre de logements T2/T3 suffisante, y compris en qualité.
- Le logement des personnes âgées représente un sujet majeur, l'offre reste insuffisante et différentes solutions peuvent être déployées : « résidences services », programmes « Age et Vie », colocation / sous-location (expérimentation SIRA), programmes des bailleurs (fond Osiris).
- Le modèle des « résidences services » (pour personnes âgées) est intéressant mais les projets posent des questions de qualité architecturale et urbaine, et les coûts d'accès à ces logements sont un petit peu plus élevés par rapport au niveau des retraites.

- La diversité de l'offre de logements représente une problématique pour fluidifier les parcours résidentiels : taille, réversibilité, mixité des fonctions... Le développement de formes d'habitat innovantes comme l'habitat participatif, l'habitat inclusif, représente également une problématique pour trouver des alternatives aux lotissements.

## **Le Parc de logements et la lutte contre la vacance :**

- La connaissance et le suivi de la vacance représente une problématique sur le territoire, et méritent d'être améliorés (travail de qualification de la vacance à engager ? Recensement et suivi des logements vacants ?). La rétention est assez forte et les causes de la rétention méritent d'être mieux connus pour mettre en place des actions au cas par cas.
- La connaissance des propriétaires des logements vacants est également à améliorer, pour pouvoir mieux les accompagner.
- L'accompagnement des propriétaires et des projets de réhabilitation représente un sujet fort pour faciliter les rénovations dans le respect de la qualité urbaine et architecturale. Il est important de ne pas multiplier les contraintes réglementaires pour les projets de rénovation, au risque de limiter l'émergence de projets.
- La réhabilitation n'a pas un coût nécessairement plus élevé que la construction neuve, les freins sont davantage dans la complexité des projets. Cependant les coûts d'acquisition de certains biens à réhabiliter sont trop élevés par rapport aux travaux nécessaires pour la réhabilitation.
- L'accompagnement technique « opérationnel » pour les projets reste limité, et la coordination des différents corps de métiers n'est pas simple. Quel accompagnement technique des porteurs de projets ? Apporter des services « clé en main » ?
- Le développement de l'auto-réhabilitation accompagnée peut être une piste intéressante pour les prochaines années (Compagnon Bâtisseur), en particulier pour les ménages à faibles revenus. Le développement de l'aide à la décision peut également être développé, par exemple en faisant intervenir des architectes pour conseiller dans le cadre de groupements de commande. Le service Rénov'actions63 représente un outil efficace également pour aider les porteurs de projets.
- Dans certains cas, des interventions « lourdes » à l'échelle des îlots est nécessaire pour reconquérir des ensembles de logements vacants / dégradés. L'intermédiation entre propriétaires peut également être nécessaire pour faciliter des réhabilitations « groupées ».
- Les dispositifs d'intervention comme les PIG / PAHRU / PVD méritent d'être développés, avec une communication à renforcer sur ces outils (y compris sur les outils fiscaux). L'accompagnement des procédures de type « abandon manifeste » est également important pour faciliter le passage à l'opérationnel.
- L'implication des élus dans la lutte contre la vacance représente un sujet important, et la question de l'accompagnement des élus pour traiter le sujet est à approfondir.
- D'une manière générale, le grand public mérite d'être davantage sensibilisé aux lois ZAN, Climat et Résilience... pour faire évoluer la situation.
- La reconquête du parc ancien passera par un travail sur l'attractivité du territoire, à développer pour les différents types de publics.

## **La qualité de l'urbanisation et des aménagements urbains :**

- L'organisation de l'urbanisation en hameaux est assez importante dans certains secteurs => parfois les hameaux sont plus développés que les centres bourgs.
- Le renforcement des documents d'urbanisme sur l'encadrement de la qualité architecturale et des projets d'aménagement (neuf et rénovation) représente un sujet important. Comment mieux encadrer les formes, couleurs, matériaux, clôtures... ?

- Un travail conjoint pourrait être développé entre l'ABF, les ADS et les CAUE pour accompagner les porteurs de projets privés pour faciliter la rénovation dans les secteurs anciens.
- Il existe des volontés locales pour travailler sur la qualité des espaces publics (végétalisation, mobilités douces, alimentation d'une stratégie ZAN...).
- La densification des espaces existants (lotissements, zones d'activités) représente un sujet fort pour les prochaines années.
- Le développement de l'habitat « léger » est rarement prévu ou encadré dans les documents d'urbanisme => cela peut générer des dynamiques dans certains secteurs, mais ces projets doivent être accompagnés
- La maîtrise du développement du photovoltaïque représente une problématique, il y a beaucoup de projets qui doivent être accompagnés
- Il y a un déficit de connaissance sur les friches, un manque de données (recensement) et de qualification.
- La mutabilité des bâtiments agricoles peut être un sujet pour l'avenir, avec des bâtiments modulables susceptibles de muter en logements suite aux cessations d'activités.
- Dans certains secteurs et en particulier à proximité des pôles, des projets de qualité insuffisante ont été réalisés ces dernières décennies, avec en particulier une banalisation des entrées de villes. La préservation des paysages représente un intérêt économique (à travers la qualité du cadre de vie, l'attractivité touristique).

## Problématiques identifiées :

- Le renforcement des dynamiques de reconquête du bâti ancien
  - Des outils d'accompagnement des projets qui existent, à valoriser et sur lesquels communiquer pour renforcer leur appropriation par les élus et les habitants. Des échanges d'expérience à renforcer et une information / incitation à développer.
  - L'accompagnement technique des porteurs de projets en réhabilitation (particuliers ou collectivités) : un besoin important en complément des outils financiers.
  - Des difficultés à passer à l'opérationnel sur des projets complexes, avec un besoin d'intervention publique (sauf pour des projets plus simples). Des besoins de planification des projets à travers le développement des stratégies foncières. Quel rôle des collectivités pour faciliter la reconquête du bâti ?
- La diversité de l'offre de logements, pas suffisante et qui mérite d'être travaillée
  - Développement des « nouveaux » modes d'habiter (habitat inclusif, habitat partagé)
  - Renforcement de l'offre locative de qualité, en particulier offre adaptée pour les jeunes actifs
  - Développement de l'offre de logements pour personnes âgées
- Un besoin de renforcement de la connaissance sociologique du territoire pour mieux penser les parcours résidentiels – anticiper les évolutions culturelles, les évolutions des pratiques sociales
- Le dynamisme des centres bourgs, une problématique majeure pour améliorer l'accès aux services, les parcours résidentiels, l'attractivité globale des bassins de vie
- L'amélioration de la qualité paysagère de l'urbanisation : habitat, friches, entrées de bourgs, hameaux, bâtiments agricoles...
- La mise en œuvre de la « ZAN », une problématique forte :
  - Un sujet qui soulève des craintes importantes sur le territoire : réglementation qui va à l'encontre des aspirations de la population, difficultés croissantes attendues pour accueillir de nouveaux logements, difficultés à accepter des densités plus fortes dans les projets
  - Des difficultés à voir la ZAN comme une source d'opportunités pour faire de l'urbanisme différemment

- Un « ralentissement » des procédures d'élaboration de documents d'urbanisme face aux craintes liées à la ZAN
- Un besoin fort d'appropriation du sujet par les élus et les habitants

## SYNTHESE ATELIER « MOBILITES »

---

### Participants :

- Stéphanie TRUCHET – AZNAR
- Caroline MIROWSKI - SMPNRLF
- Juliane COURT - SMPNRLF
- Emilie GRILLE – SMTUT
- Eric COURNUT
- Laurine SEVERAC – CD63
- Christophe CASTANIE – SMTUT
- Patrick PINET – CD63 DRAT LF
- Violette AUBERGER – Association les monts qui pétillent

### Synthèse par sujets proposés :

#### Les besoins pour l'accès à l'emploi :

- Des opportunités liées au développement du télétravail pour la réduction des mobilités pendulaires
- Le covoiturage représente l'opportunité majeure pour répondre aux besoins de mobilités des pendulaires : des aires de covoiturages « sauvages » à structurer et un travail à mener avec les entreprises pour favoriser cette pratique : modulation des horaires de travail, ... (plan de déplacement inter-entreprises)
- Vulnérabilité des personnes en recherche d'emplois : un risque d'augmentation de la précarité en lien avec l'augmentation du coût de l'énergie
- Forfait mobilité durable par la CCI : promotion / levier
- Enjeux de mobilité pour les stages et apprentis
- La mobilisation des entreprises notamment des gros employeurs pour le développement des mobilités alternatives sur les déplacements domicile / travail pour avoir un impact important sur le territoire. Des freins à lever : la peur d'avantager les travailleurs proches du lieu d'emploi et qui peuvent utiliser le vélo (avec prime vélo par exemple), sujets peu abordés dans les entreprises, ...

#### Les besoins pour l'accès aux services :

- Menace pour le territoire : les services ne se déplacent plus, fin des tournées et des visites à domicile
- L'opportunité du transport à la demande
- L'opportunité liée au développement de la couverture numérique pour l'accès aux services en ligne, la télémédecine, etc.
- L'opportunité de certaines démarches comme Petite Ville de Demain pour repenser la mobilité dans les centres-bourgs, redonner une place plus importante aux piétons et vélos et l'accueil des usagers notamment extérieurs au centre-bourg.

#### La ligne ferroviaire du Livradois Forez :

- Un patrimoine ferroviaire à conserver et développer ses usages : une infrastructure qui ne pourra plus être recréée si elle est perdue par le manque d'entretien (pousse d'arbres, risques d'effondrement des tunnels s'ils ne sont pas entretenus, ...)
- Coût de maintien de l'infrastructure et fin du fret menace la préservation de la ligne
- Manque d'une volonté politique notamment de l'état pour le maintien de la ligne (financements)
- Besoin d'une structure qui puisse entretenir la ligne entre Thiers et Boën
- Recalibrage de la grille horaire en cours

## **Les transports collectifs et les alternatives à la voiture individuelle :**

- L'intermodalité à penser partout et à toutes les échelles de l'aménagement du territoire
- Manque d'accompagnement aux changements de comportements
- Proposer des services en adéquation avec les besoins de mobilités des populations
- Identifier les services adaptés aux déplacements des pendulaires
- Pousser à l'utilisation des services proposés pour concurrencer la voiture individuelle : preuve par l'exemple, challenge mobilité ...
- La question de la gratuité des transports collectifs
- Des initiatives locales à valoriser et à renforcer comme l'autostop organisé
- La multitude des outils et des applications existantes pour les transports collectifs représente un frein à leur usage
- Le réseau OURA de la région pour le développement du covoiturage est à valoriser sur le territoire (plutôt que de créer un nouveau réseau à l'échelle du parc par exemple)

## **Les mobilités et itinérances douces :**

- Une opportunité liée à l'élaboration en cours des schémas directeurs cyclables à l'échelle des EPCI (enjeu de réalisation des aménagements les 10 prochaines années)
- Des freins à lever pour développer la pratique du vélo quotidienne : équipements, services autour du vélo, stationnement des vélos, équipements des entreprises avec douche, location de vélo longue durée, développement du vélo électrique en lien avec la topographie de certains secteurs, ...
- Développer le réflexe « mobilités douces » lors de la création des espaces publics, modes doux principaux
- Valorisation de l'utilisation des modes doux en lien avec la santé, le bien-être, la valorisation du cadre de vie, des patrimoines et des paysages...

## **Organisation – coopération et structuration :**

- Difficulté de mettre à niveau les différents acteurs en charge de la mobilité (plutôt bien organisé sur le nord du territoire) : un manque d'homogénéité sur la prise en compte des enjeux de mobilité, quel coordinateur ?
- Manque de transversalité entre les modes de déplacements et notamment sur les plans qui se mettent en place
- La région doit selon la loi LOM organiser les mobilités à l'échelle territoriale mais ce rôle n'est pas complètement rempli, la question du développement des mobilités doit devenir une ambition collective et trouver des réponses locales (en accompagnement avec la région)
- De trop faibles moyens pour les territoires ruraux : faible moyens financiers et difficultés à mobiliser la ressource (difficulté à faire)
- La mobilité est un outil d'attractivité.

## **Problématiques identifiées :**

- Le besoin de développer l'intermodalité sur le territoire
  - Des équipements et infrastructures existantes mais peu valorisés, très axés « voiture » et qui ne sont pas connectés entre eux
  - Un manque de coordination des acteurs
- L'absence d'une vision commune à l'échelle du parc concernant la mobilité en incluant les partenaires importants tels que l'état, la région, les départements, les EPCI ...

- Des niveaux d'ambitions et de réflexions différents d'un territoire à l'autre à l'échelle du Parc : la question de la coordination entre acteurs, partenaires financeurs et actions à mener à l'échelle du parc
- Le besoin d'une feuille de route avec une volonté politique forte de développement des mobilités à l'échelle du PNR, afin de prioriser les enjeux d'aménagements sur le territoire
- Le besoin de réduire l'utilisation de la voiture individuelle : développer les mobilités alternatives et accompagner la démobilité
  - Logique de non déplacements : télétravail, services en ligne, renforcer les services et commerces en centre-bourg, développer l'itinérance, travailler sur le parcours résidentiel, ...
  - Le maintien difficile de certaines infrastructures, le potentiel de la ligne ferroviaire du Livradois-Forez
- La sensibilisation et l'accompagnement de la population sur la mobilité
  - Une population qui n'est pas sensibilisée (ou peu) aux mobilités alternatives notamment les modes actifs en lien avec la santé et le bien être (potentiel pourtant important - vélo)
  - L'absence d'animation autour de la mobilité, d'éducation auprès des enfants et des parents, des actifs, etc.
  - La question de l'inclusion : mobilités des plus précaires, autonomie des personnes (jeunes, personnes âgées, ...)